

Electricité : la commune consomme moins

Depuis l'installation et la généralisation des nouveaux candélabres dans la commune, la facture de l'éclairage public a bien diminué.

Quand on compte 236 luminaires dans son ménage, on fait attention aux ampoules qu'on emploie. La commune de Perly-Certoux a donc décidé de profiter des travaux d'aménagement du réseau routier communal pour remettre à jour son éclairage public. Mis en place depuis 2015, à la grande satisfaction des habitants, ces nouveaux candélabres LED réduisent la pollution lumineuse en ciblant mieux les chaussées et sont moins gourmands en énergie : 56'000 kWh contre près de 100'000 kWh dix ans auparavant. Une réduction du double environ, alors que le nombre de points de lumineux a augmenté de quarante dans le même temps.

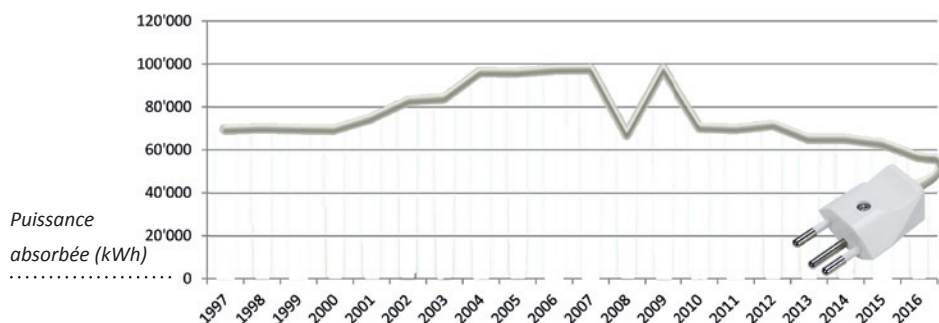
Cet excellent résultat fait de Perly-Certoux la 2^e commune la plus économe en énergie

dans la catégorie des communes de 3000 à 10'000 habitants (8 communes).

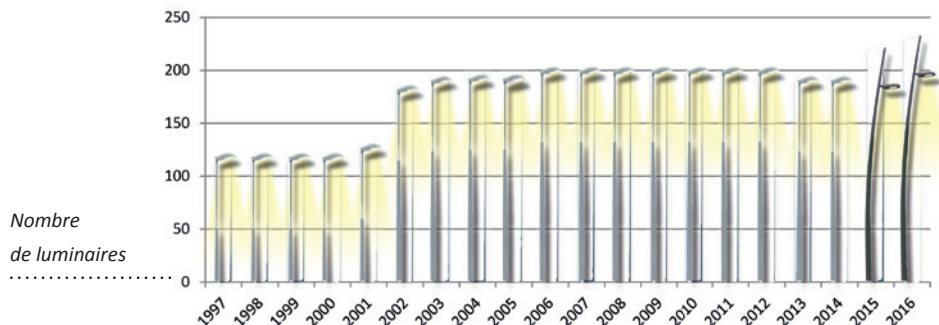
Enfin, sur le tronçon de la route de Certoux qui mène aux tennis, les candélabres seront munis d'un détecteur de mouvement. Cela permettra de réduire la nuit l'intensité de leur lumière, en l'absence de passage d'usagers. Il s'agit d'un test, souhaité par les Autorités, pour contenir la consommation électrique et réduire les nuisances induites par la lumière sur la faune dans une zone essentiellement agricole à proximité de la zone renaturée de l'Aire.

Ces chiffres et d'autres sur la commune sur www.perly-certoux.ch / Chiffres clés

Evolution de la consommation d'énergie



Evolution du nombre de luminaires



Sommaire

Dossier : Cambriolages en hausse dans la commune
Le point sur les chantiers

p. 2
p. 3

Le taux de recyclage augmente
À jour pour vos vacances ?

p. 4
p. 8

EDITO

La 1^{ère} mise à jour du Plan directeur cantonal 2030 (PDcant 2030) a été mise en consultation auprès des communes, qui avaient un délai au 16 juin pour communiquer leurs remarques.



Rappelons que le PDcant 2030 a été approuvé par le Conseil Fédéral le 29 avril 2015, avec des réserves, car il fut rappelé au canton qu'il était tenu de conserver durablement 8400 hectares de surfaces d'assolement (SDA), soit de terres cultivables. Or, le PDcant 2030 prévoyait pour l'urbanisation des emprises sur les terrains agricoles réduisant ces SDA en dessous de cette limite. Cette 1^{ère} mise à jour a donc pour objectif principal de lever ces réserves de la Confédération.

Cette 1^{ère} mise à jour induit pour notre commune une réduction de l'amplitude des emprises sur les terrains agricoles. L'urbanisation envisagée au nord du chemin des Vignes est ainsi abandonnée. Les urbanisations envisagées au sud de ce chemin, au sud du Chemin de Quédan et enfin dans la zone « en Mouraz » (soit à l'ouest du chemin de la Mairie) ne sont plus envisagées qu'à l'horizon 2040. Mentionnons encore que le projet d'insertion du tramway sur la route de Saint-Julien, comprenant la création d'une route de délestage au sud de la route de Saint-Julien figure dans cette 1^{ère} mise à jour du PDcant 2030.

Dans sa prise de position sur cette mise à jour, contenue dans une résolution du Conseil municipal, les Autorités de Perly-Certoux ont réaffirmé certains principes du développement du territoire communal, et leur volonté de le maîtriser. Elles ont pris note avec satisfaction de l'abandon de l'urbanisation envisagée au sud du chemin des Vignes puisque la commune y avait exprimé son opposition lors de l'élaboration du PDcant 2030. La commune est aussi satisfaite du retrait du PDcant 2030 de l'urbanisation au sud du chemin Quédan et dans la zone « en Mouraz ». Toutefois, la commune a demandé que ces projets portés à l'échéance 2040 ne figurent plus dans le PDcant 2030, car cette échéance est au-delà du champ d'étude du PDcant 2030.

La commune est toujours en cours de finalisation de la révision de son propre Plan directeur communal. Ce dernier doit notamment prendre en compte la demande du canton, consécutive aux réserves de la Confédération sur le PDcant 2030, de densifier davantage les zones à bâtir. La commune entend introduire dans son plan directeur les mesures et outils qui devront lui garantir une maîtrise de son développement et de son phasage.

Fernand Savigny, Maire,
délégué à l'Aménagement, Urbanisme,
Plan directeur et Mobilité

L'intégralité de la Résolution est à lire sur le site www.perly-certoux.ch ou dans les Pages jaunes de juillet-août 2017.

dossier sécurité

Baisse des cambriolages dans le canton. Hausse à Perly-Certoux...

En matière de cambriolages, la tendance est à la baisse dans l'ensemble du canton de Genève. A Perly-Certoux, après avoir suivi la tendance cantonale, a été observée en 2016 une forte augmentation : de 16 cambriolages enregistrés en 2015, on est passé à 34 cambriolages en 2016. Tour d'horizon des statistiques 2016 de la police dans notre commune et des mesures de prévention qui peuvent être prises.

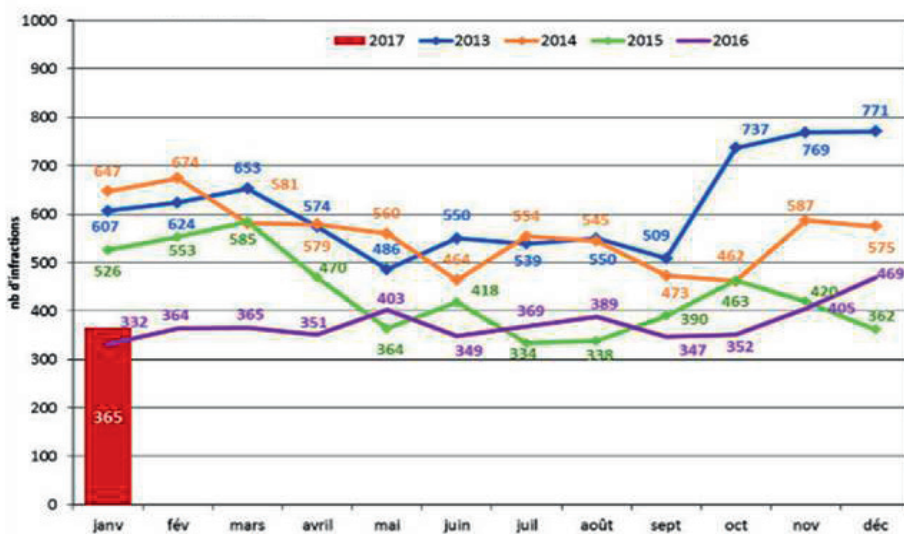
Depuis trois ans, date d'entrée en vigueur d'une convention signée entre les deux communes, la police municipale de Plan-les-Ouates patrouille régulièrement dans la commune de Perly-Certoux. Elle dresse chaque année un bilan de l'état de la sécurité sur la commune.

Le point marquant de 2016 est la hausse des cambriolages à Perly-Certoux, alors que le canton connaît une baisse de ce type d'infractions. « La forte hausse s'est manifestée sur la fin de l'année comme dans le reste du canton, explique le Lt Olivier Valceschini, mais à Perly-Certoux, l'année d'avant n'avait connu qu'un ou deux cambriolages cette même fin d'année. Ce qui fait exploser les statistiques. » Les commerces ont particulièrement été visés (11), suivis des caves (9), des appartements (8) puis des villas (4). Deux chantiers ont également été victimes de vols. La police cantonale et la police municipale sont attentives à cette évolution et en ont pris la mesure. Un renforcement des actions de lutte contre les cambriolages sera pris en 2017.

Amendes d'ordre en diminution

Pour l'année 2016, une diminution est enregistrée du côté des amendes d'ordre. Elles sont en diminution sur la commune, avec 150 amendes d'ordre contre 215 en 2015. La fin de certains chantiers explique la diminution des amendes d'ordres établies lors de contrôles de circulation (31 en 2016 contre 71 en 2015). Concernant le stationnement, c'est l'inverse : 116 contre 71 en 2015. Pour mémoire, ces amendes sont établies lors d'actions ciblées contre les stationnements particulièrement gênants ou dangereux, ou à la demande des autorités ou de la population qui se plaignent de la gêne occasionnée par certains véhicules.

Evolution comparée des cambriolages - 2013 à 2017



Vingt-et-un vols ont lieu sur la commune, essentiellement des vols de véhicules (4 voitures et 17 deux-roues). Enfin, cin-

quante accidents de circulation ont été enregistrés sur le territoire communal, principalement sur la route de St-Julien.

Cambriolages : que faire ?

Concernant la situation des cambriolages, en forte augmentation sur la commune, la police municipale travaillera de manière prioritaire sur ce sujet. Que faire d'ici là ?

La réflexion est conduite sur la prévention avec la police cantonale, plus spécialement son coordinateur de prévention. Une soirée d'information et de prévention sur divers thèmes de sécurité, dont la prévention des cambriolages est prévue au mois d'octobre 2017.

D'ores et déjà, la population peut prendre des mesures simples pour sécuriser son chez-soi et ses biens :

déposer ses biens dans un coffre-fort, éviter de dévoiler sur Facebook ou par un message sur son répondeur qu'on est absent de chez soi pendant les vacances, toujours fermer portes et fenêtre avant de quitter son logement, le site GE_Veille de la police cantonale propose d'autres conseils pour éviter les mauvaises surprises

<http://www.ge.ch/police/prevention/cambriolages/>

Police municipale : Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13, tél. 022 427 66 00
En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.

Nos Conseillers administratifs à Edimbourg

S'engager comme élu de la commune de Perly-Certoux implique, parfois, quelques sacrifices ! Nos Conseillers administratifs ont ainsi revêtu le kilt écossais, lors du Voyage des Maires à Edimbourg.

Chaque année depuis 1962, les élus des exécutifs des communes genevoises font un voyage de trois jours dans une ville européenne. Organisées par l'Association des communes genevoises (ACG), ces escapades offrent l'opportunité de rencontrer et d'échanger directement et de manière informelle avec plusieurs représentants présents du Conseil d'Etat. Les hauts responsables des SIG, TPG et de la BCGe, partenaires institutionnels importants des communes, participent également au voyage. Accompagnaient également les magistrats communaux à Edimbourg des hauts responsables de l'Hospice général, de l'IMAD et de la FAS'e.



En kilt pour honorer l'Ecosse

Le voyage a permis aux magistrats qui ne le connaissaient pas de découvrir ce pays, son histoire et ses spécificités. Le programme prévoyait différentes visites, dont celui du bâtiment du gouvernement écossais. Les participants au voyage ont eu de multiples occasions d'échanger entre eux, notamment au cours des repas organisés. Pour le repas du samedi soir, les élus communaux ont revêtu des habits

traditionnels écossais : kilt pour les messieurs, robe noire avec écharpe en tissu écossais pour les dames.

En 1962, les élus étaient allés jusqu'à Epernay, en Champagne. Depuis la destination s'est éloignée, tout en restant en Europe. Le voyage est organisé par l'ACG. Trois destinations de ville lui sont proposées, le comité de l'ACG – dont est membre Yves Marie Trono – procède au choix final.

Routes et bâtiments

Le point sur les chantiers

Perly : Place de la Mairie : en juillet, le chantier empiète sur la route de Certoux. Prudence aux abords de la Mairie. Les travaux s'achèvent à fin août 2017, selon planning.

Chemin du Village : les travaux d'assainissement sont à bout touchant.

Partout dans le village, les travaux d'aménagement, notamment des places, sont à finaliser.

Certoux : Restent à faire les marquages et la pose de l'enrobé sur la

route de Base dès le 17 juillet 2017. Attention, route fermée à la circulation jusqu'au 21 juillet inclus.

Dès la fin des travaux, les règles qui s'appliquent dans les zones de modération du trafic à 20 ou 30 km/h s'appliqueront.

Centre de vie intergénérationnel : Les bâtiments construits ou rénovés ont été « livrés » à la mairie.

L'évolution des chantiers à lire sur
<http://www.perly-certoux.ch/fr/news/chantiers>

brèves

Semaine de la démocratie

La Journée internationale de la démocratie fête cette année son 20^{ème} anniversaire. A cette occasion, la chancellerie d'Etat du canton de Genève organise la 3^{ème} édition de la semaine de la démocratie intitulée : «La démocratie : entre raison et émotion». Du 15 au 23 septembre 2017, avec de nombreux partenaires, elle proposera au grand public et aux élèves plus d'une quarantaine d'événements consacrés à la démocratie. Le programme détaillé sera disponible dès le 21 août 2017 sur <http://semaine-democratie.ch/>



Deux postes à repourvoir

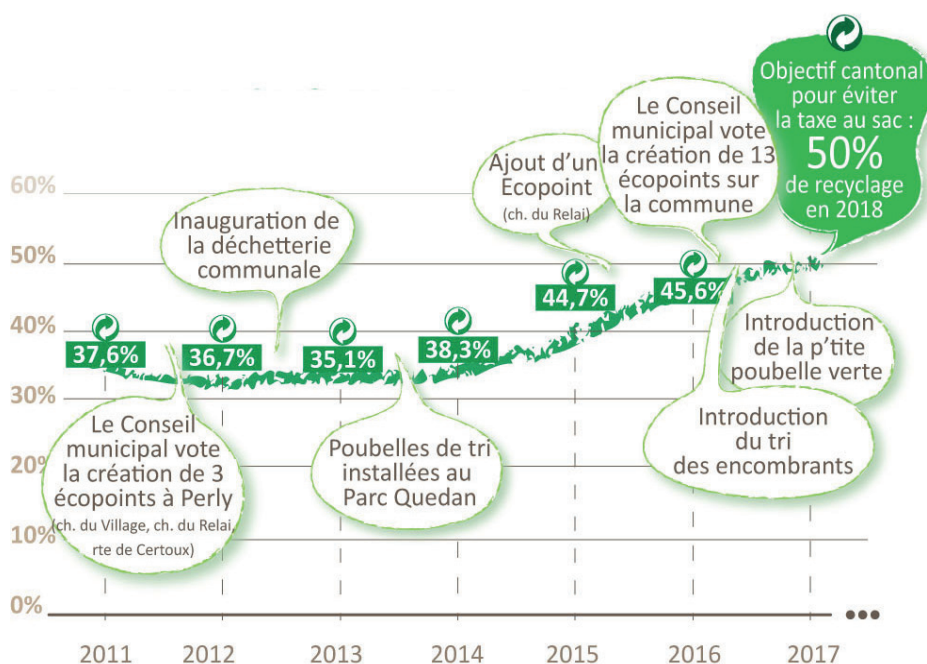
Deux postes sont à repourvoir à la mairie de Perly-Certoux : un poste à 80% de collaborateur/trice administratif/ve à l'administration générale et un poste à 100% de collaborateur/trice administratif/ive pour les services Bâtiments et infrastructures et Espaces verts et environnement à 100%. Les annonces complètes sont à lire sur <http://www.perly-certoux.ch/fr/pages/administration/offres-d-emploi/>, les postulations sont possibles en ligne ou par e-mail. Le cahier des charges de chacun de ces postes peut être demandé à la mairie. Délai de postulation: 31 juillet 2017.

La buvette des jeunes revient au Couvert de Certoux

Du 21 au 27 août de 12h à 18h, Boissons, crêpes, sandwiches, et animations pour tous, pétanque, badminton, jeux de société. attendent les amateurs au Couvert de Certoux. Servis par la FAS'e et des jeunes de la commune. Jeux de société et détente au programme.

Déchets : la commune toujours mieux équipée pour le tri

Pour obtenir des habitants qu'ils trient plus facilement leurs déchets, il faut mettre à leur disposition les infrastructures adéquates. Ce message est bien compris à Perly-Certoux, où les Autorités comme les habitants jouent le jeu de l'environnement.



On le constate sur l'infographie ci-dessus : à chaque fois qu'une infrastructure de tri des déchets a été mise en place, le taux de recyclage de la commune a augmenté.

Deux éléments ont été décisifs pour la progression du taux de tri : la généralisation des écopoints, des mini-déchetteries qui facilitent le débarras de certains types de déchets à proximité du domicile, et le tri des déchets des bennes à encombrants confié à l'entreprise Serbeco.

Encombrants mieux valorisés

« Auparavant, trop mélangé, tout le contenu des bennes était apporté aux Cheneviers, sans valorisation du bois, du métal ou autres matériaux recyclables », explique Antonio Ventruto, responsable du service technique. Cela faisait une importante quantité de déchets non triés, qui péjorait notre taux de recyclage des déchets. Actuellement, avec

le tri des encombrants, le bois est acheminé vers la filière bois, le métal vers la filière métal, et les autres matériaux dans les filières correspondantes. Il ne reste plus que 31% de déchets volumineux non valorisables qui sont incinérés, ce qui a permis d'améliorer considérablement notre taux de tri global. »

Actuellement, les Autorités poursuivent l'implantation d'écopoints (voir le Trait d'Union de mars 2017). Le déploiement de la « P'tite poubelle verte » (tri des déchets de cuisine) sur l'ensemble du territoire communal est un objectif qui reste fixé à moyenne échéance, et qui contribuera à atteindre un taux de tri de 50%.

Retrouvez les images de la visite du Conseil municipal de l'entreprise Serbeco sur www.perly-certoux.ch (Home/Actualités et Agenda/Commune)

Une association naît, une autre s'en va

La vie associative de la commune connaît une forte expansion, avec plusieurs nouvelles associations créées ces dernières semaines. Dernière en date, Deep Freedive (www.deepfreediving.ch) veut développer des formations, entraînements et activités autour de l'apnée. La piscine de Perly-Certoux servira de cadre pour les cours. L'association est présidée par Marc Henauer.

Les Dames paysannes, comme on nommait l'association des Paysannes et Femmes rurales de Perly-Certoux, tireront leur révérence à la fin de l'année 2017. Actives dans l'entretien de plates-bandes fleuries des espaces publics il y a une quinzaine d'années, elles développaient une dernière activité à l'école, qui consistait à offrir un verre de lait aux écoliers. Cette activité s'arrêtant, et faute d'une relève, elles ont décidé de dissoudre l'association.

Canicule : les bons gestes

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires, les méfaits de la canicule se préviennent avec des gestes simples: boire beaucoup (au moins 1,5l/j), éviter les efforts physiques en plein soleil ou aux heures les plus chaudes, adopter des vêtements amples et légers, préserver la fraîcheur de la maison, rafraîchir le corps à l'aide de douches régulières ou de compresses humides, veiller à consommer assez de sel, et prendre des repas froids et riches en eau.

Les personnes âgées ou à mobilité réduite étant les plus vulnérables, leurs voisins sont d'avance encouragés à prendre de leurs nouvelles et à les inviter à boire un verre d'eau ou de jus de fruit en leur compagnie.

Déchets de cuisine : la levée change

Dès le 1er juillet 2017, la levée des poubelles et containers de bio-déchets aura lieu le jeudi après-midi en lieu et place du mardi.



Ca s'est passé à Perly-Certoux



Journée Portes ouvertes des Pompiers

Tout le monde les apprécie! les sapeurs-pompiers volontaires se sont présentés à la population avec l'objectif d'attirer du monde dans leurs rangs. A Perly-Certoux, la Compagnie compte une trentaine de volontaires, sous la houlette du Capitaine Mauro Tessari. Depuis quelques années, elle ressert ses liens avec la C^{ie} de Bardonnex. C'est dans cette dernière commune que s'est tenue une Journée Portes ouvertes, avec des démonstrations impressionnantes et très appréciées.

Photos : Martine Collaud



«Loulou», le véhicule de Perly-Certoux



Enseignement du maniement de l'extincteur par le sous-officier Christophe Dubois. Une instruction qui intéresse toujours les nombreux visiteurs.



L'importance d'avoir des modèles féminins...



Un futur pompier teste sa résistance au vertige



Comme dans un film d'action. Des bonbonnes de gaz explosent dans un dispositif parfaitement sécurisé.



Les jeunes sapeurs, une relève déjà bien formée



Dans les vignes du Domaine de Quédan

La Commission Culture et Loisirs poursuit les visites d'entreprises implantées sur la commune, pour permettre aux habitants de connaître la richesse et la diversité du tissu économique communal. Samedi 17 juin 2017, Xavier Bouvier a ouvert

les portes de son hangar pour parler de son travail de viticulteur du Domaine de Quédan et aussi de cultivateur de céréales. La visite dans les vignes, pour relever les dégâts dus au gel, a été suivie d'une dégustation des vins du domaine.



Le fruit du travail découvert durant la visite a été apprécié dans la dégustation qui a suivi



Mme Bédert et Mme Bouvier

Visite du Centre de réadaptation des rapaces de Bardonnex

Par un très beau samedi d'avril, plus de 80 personnes avaient fait le déplacement jusqu'à Bardonnex, pour admirer les rapaces en convalescence, qui sont soignés au Centre de réadaptation des rapaces. Ludovic, Angie, Nora et Virginie ont su partager leur passion et leur engagement avec les habitants.



De g. à d. : Xavier Bouvier, Christian Cheyroux et Yves Marie Trono



Toutes les photos de cette visite sur www.perly-certoux.ch / Galeries photos



Anciens et nouveaux élus découvrent le Centre de vie intergénérationnel

Les Autorités communales en place invitent les anciens magistrats et Conseillers municipaux une fois par législature, à l'occasion d'un repas de législature. La fin du chantier du Centre de vie intergénérationnel a accéléré cette réception. Une visite du lieu a permis à tous et toutes de voir concrétisée ce qui, en 1999, était à peine une idée...



Bernard Arnold (à g) et Louis Genthon.



(de g. à d.) Geneviève Maytain, Christiane Favre, Simone Bowman et Henri Selhofer prennent le soleil.



Découverte de la maison ancienne rénovée.



(De g à d) Yves Chenaud, Georges Decurtins, Claude Mamini, René Gisiger et Henri Selhofer, premiers «clients» de la future auberge communale!



Anciens et actuels élus attentifs au discours de Christian Gorce, alors Maire (lundi 22 mai 2017).



C'est l'été, avez-vous vos papiers ?

La veille des vacances est l'occasion de jeter un œil sur ses papiers d'identité : sont-ils toujours valables ? Si non, et si vous ne partez pas dans un délai trop rapproché, la mairie est l'endroit où l'on peut faire refaire sa carte d'identité.

Pour refaire sa carte d'identité, présenter l'ancienne carte d'identité seule ne suffit pas. Le livret de famille ou le certificat individuel d'état civil est également nécessaire, car il permet de prouver sa filiation. La confusion existe entre l'origine et le lieu de naissance. L'origine est établie par la commune d'origine, et non celle de naissance.

Vous êtes né-e et avez grandi à Perly mais votre commune d'origine est Liebefeld ? Vous devrez demander votre certificat individuel d'état-civil dans cette commune bernoise. Une fois ce document en main, il vous faudra produire l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de son vol ou de sa perte), une photo

d'identité récente répondant aux critères d'acceptation émis par l'Office fédéral de la police.

Pour faire refaire son passeport, il faut s'adresser à l'Office cantonal de la population, route de Chancy 88, ou, sur internet : <http://ge.ch/population/prestations/passeport-suisse>.

L'enfant voyage seul

Un mineur ne peut quitter le pays sans l'autorisation de ses parents. La mairie délivre l'autorisation parentale, gratuitement. Les informations à fournir sont celles liées au voyage (lieu de destination, dates du voyage), à l'accompagnant-e (nom, date de naissance, adresse) et les pièces à présenter sont : le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant qui voyage ; la pièce d'identité de l'enfant qui voyage ; la pièce d'identité du parent qui fait la demande ; le jugement de divorce ou de séparation pour les personnes divorcées ou séparées.

Trois questions à...

Vincent Roux, représentant de l'association *Nouvelles Graines*

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fier

La mise en place du potager au printemps 2016. Malgré de très mauvaises conditions météo, nous avons réuni une superbe équipe et réussi à créer plusieurs espaces de culture en un week-end!

2. Le défi futur

Augmenter la surface cultivable, mettre un place un espace de culture pour les enfants et pérenniser le concept de potager communautaire en accueillant de nouvelles personnes motivées



3. Votre vision de Perly-Certoux

Commune où il fait bon vivre, qui a le mérite de se développer tout en conservant son esprit rural. Par ailleurs, les autorités communales sont très accessibles, ce qui facilite grandement la réalisation de projets tel que le nôtre.

brèves

Chorale intergénérationnelle : Qui veut en faire partie ?

L'Ère Des Belles recherche des personnes de tous âges pour faire partie de la Chorale dirigée par Alexandre Coppaloni. Elle se produira pour l'ouverture du Lieu de vie intergénérationnel de Perly.

Si vous avez entre sept et cent sept ans et que vous aimez chanter des tubes du répertoire de la chanson française, n'hésitez pas à vous inscrire soit par téléphone au 079/795 67 81 Marif ou par email à info@chantappart.ch. L'horaire des répétitions, qui commenceront à la rentrée, vous sera communiqué lors de votre inscription. Nous vous attendons nombreux !

Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

Au groupe scolaire mardi 1^{er} Août 2017, pour la remise du Mérite communal 2016 et la Fête nationale :

- 18h00** Début de la manifestation
- 19h30** Petite restauration et repas préparé et servi par l'Amicale des sapeurs-pompiers
- 21h00** Remise du Mérite communal 2016 à M. Daniel Guisolan
- 21h30** Début de la partie officielle avec le Chœur des Yodleuses
- 21h45** Discours de Mme Simone Bowman, Présidente du Conseil municipal
- 22h00** Feu d'artifice
- 22h20** Feu de joie
- 02h00** Fin de la manifestation
Toute la soirée, animation musicale et manèges pour les enfants.

Autres événements :

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

L'été, la mairie vous accueille le matin

Dès le lundi 3 juillet 2017 jusqu'au vendredi 25 août 2017 inclus, l'administration communale vous accueille du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h.

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :

Mairie de Perly-Certoux

www.perly-certoux.ch

Graphisme : www.baccup.ch

Prochaine parution : sept. 2017

